

Sous-section 6.—Dettes nationale.

A la date du 31 mars 1914, la dette publique du Canada s'élevait à \$544,391,369, mais après en avoir déduit un actif compensateur de \$208,394,519, elle était ramenée au chiffre net de \$335,996,850. Cette dette relativement légère avait été encourue presque en entier, soit pour des travaux publics d'utilité générale, tels que les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les canaux, lesquels constituent un actif quoique non réalisable, soit comme subventions à certaines entreprises, telles que le chemin de fer Canadien du Pacifique qui, tout en n'appartenant pas au gouvernement, ont grandement contribué au développement du pays et, par conséquent, à l'accroissement de sa richesse. C'était donc, en fait, une dette encourue pour des objets productifs; la plus grande partie se trouvait entre des mains étrangères, le principal de la dette consolidée de la Puissance, payable à Londres au 31 mars 1914, atteignant \$302,842,485, contre \$717,453 payables au Canada.

La complète transformation de notre dette nationale au cours des 16 années 1914-1930 se caractérise ainsi: (1) une augmentation énorme, la dette nette étant passée de \$335,996,850 à \$2,177,763,959; (2) l'argent emprunté, ayant servi à couvrir les dépenses de la guerre, n'est représenté par aucun actif correspondant; (3) les obligations du gouvernement canadien sont actuellement détenues en majeure partie par notre population, une somme de \$1,804,977,029 étant remboursable au Canada le 31 mars 1930; (4) la moyenne du taux d'intérêt s'est élevée considérablement; en effet les \$416,892,576 de dette portant intérêt le 31 mars 1914 n'entraînaient qu'une charge annuelle de \$14,687,797, la moyenne du taux d'intérêt étant de 3.52 p.c., tandis que les \$2,669,967,110 de dette portant intérêt au 31 mars 1922 constituaient une charge annuelle de \$137,881,774, le taux moyen étant de 5.164 p.c. Si le taux de 1922 avait été le même qu'en 1914, la charge aurait été allégée de \$44,000,000 en 1922. Depuis 1922, l'échéance de certains emprunts a permis au gouvernement de réemprunter à des taux moins onéreux et plus rapprochés de la normale des temps de paix; comme résultat, la moyenne du taux d'intérêt de notre dette nationale a décliné lentement mais graduellement et se trouvait à 4.967 p.c. le 31 mars 1930. De plus, le principal de la dette a été réduit au cours de ces huit années, de \$264,132,389. Ces deux réductions ont eu pour effet d'abaisser de \$18,367,541 la somme des intérêts annuels.

Voici un relevé de notre dette nationale, de l'intérêt qu'elle comportait et du taux moyen de cet intérêt, à la fin des onze derniers exercices financiers.

Dates.	Bons, obligations et billets du Trésor.	Intérêt annuel sur bons, obligations et billets du Trésor.	Dépôts d'épargne, fiduciaires et autres fonds.	Intérêt annuel sur dépôts d'épargne et autres fonds.	Dettes totale portant intérêt. ¹	Intérêt annuel.	Moyenne du taux de l'intérêt.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	p. c.
1920.....	2,596,816,821	134,559,302	107,038,317	4,275,480	2,703,855,138	138,834,782	5.134
1921.....	2,520,997,021	130,416,007	107,345,348	4,429,302	2,628,342,369	134,845,309	5.130
1922.....	2,564,587,671	133,482,113	105,379,439	4,399,661	2,669,967,110	137,881,774	5.164
1923.....	2,547,105,821	131,476,511	106,763,391	4,531,156	2,653,869,212	136,007,667	5.125
1924.....	2,504,033,820	128,571,337	110,113,766	4,626,715	2,614,147,586	133,198,052	5.092
1925.....	2,503,763,169	125,928,071	113,943,282	4,758,780	2,617,706,451	130,686,851	4.992
1926.....	2,484,410,336	125,108,738	119,205,393	4,977,889	2,603,615,729	130,086,627	4.996
1927.....	2,439,340,736	123,399,911	126,310,527	5,274,429	2,565,651,263	128,674,340	5.015
1928.....	2,377,581,086	119,479,400	136,485,482	5,721,330	2,514,066,568	125,200,730	4.980
1929.....	2,325,413,986	116,843,934	145,780,369	6,156,036	2,471,194,355	122,999,970	4.977
1930.....	2,250,837,286	112,942,215	154,997,435	6,572,018	2,405,834,721	119,514,233	4.967

¹Le total de la dette portant intérêt, tel que donné ici, comprend des obligations rachetées et détenues par le Trésor en fonds d'amortissement.